



ÉTABLISSEMENTS  
Sainte-Marie  
HAUTE-LOIRE



Centre Hospitalier  
Sainte-Marie Haute-Loire  
Stratégie horizon 2020

PROJET D'ETABLISSEMENT

# Politique de soins

La santé mentale est l'un des défis majeurs de santé publique.

Les infirmiers font partie des acteurs essentiels de ce secteur, tant pour la prévention que pour l'évaluation, les soins et les services rendus, quels que soient les lieux de vie des personnes confrontées à des troubles psychiatriques. Les contributions récentes, en vue de la nouvelle loi de Santé Publique, insistent sur la nécessité de redéfinir les dispositifs de prise en charge des maladies chroniques. Le contexte actuel de la psychiatrie doit également tenir compte de la mise en œuvre de la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » (HPST).

Tout cela permet d'entrevoir de nombreuses alternatives à l'hospitalisation et au maintien de la personne soignée dans son environnement. Ces alternatives impliquent d'autres champs que le champ médical et la loi du 5 février 2005, qui reconnaît le handicap psychique, intègre ainsi comme un acteur essentiel, le champ médico-social.

Dans tous les cas, ce changement de paradigme dans la considération de la personne soignée nécessite des collaborations interprofessionnelles et l'évolution des pratiques professionnelles concernées par la prise en charge directe et/ou indirecte de la personne soignée, ouvrant largement la participation à d'autres acteurs au-delà de "l'équipe de secteur" prônée jusqu'ici.

C'est dans ce contexte que la question de la compétence infirmière en psychiatrie se pose et mérite d'être définie. L'évaluation de la personne soignée étant la pierre angulaire nécessaire à la définition du plan de soins, traitements et interventions, la contribution de l'exercice infirmier en psychiatrie est particulièrement attendue et son rôle fortement interpellé.

## La politique de soin se décline en six axes :

- \* **Assurer et garantir le passage des savoirs, faire évoluer les pratiques professionnelles et les organisations soignantes afin de répondre aux missions de santé publique avec sécurité et qualité,**
- \* **Faire évoluer, en collaboration intra-extra, les pratiques professionnelles et les organisations de travail soignantes,**
- \* **Etre à l'écoute de l'évolution des besoins et attentes de l'utilisateur,**
- \* **Développer le professionnalisme et améliorer la performance des réponses,**
- \* **Développer une culture professionnelle fédératrice,**
- \* **Privilégier l'écoute, l'accompagnement, la reconnaissance et le respect des étudiants, des Responsables d'Unité et de l'ensemble des professionnels.**

*Prendre soin est un art : celui du savoir, savoir-faire et savoir être, qui tend à concilier des éléments de connaissance, d'habileté, de savoir être et d'intuition afin de permettre de venir en aide à quelqu'un par une prise en charge globale, individualisée et personnalisée.*

# Politique de soins

## 1/ Assurer et garantir le passage des savoirs, faire évoluer les pratiques professionnelles et les organisations soignantes afin de répondre aux missions de santé publique avec sécurité et qualité

- Favoriser la découverte de la spécificité psychiatrique afin de rendre le nouveau professionnel opérationnel rapidement et en sécurité pour le patient/résident,
- Favoriser la consolidation des savoirs et des pratiques,
- Fidéliser ces professionnels afin de garantir la qualité et la sécurité des soins.

La formation, dorénavant universitaire des infirmiers, qui en a rendu le contenu encore plus généraliste et la non reconnaissance de la psychiatrie comme une possible spécialité infirmière, au même titre que IADE, IBODE ou puéricultrice, obligent les établissements psychiatriques à générer en interne des stages et formations d'adaptation à l'emploi, dans ce domaine très spécialisé afin de garantir la qualité et la sécurité des soins dispensés.

## 2/ Faire évoluer, en collaboration intra-extra, les pratiques professionnelles et les organisations de travail soignantes

- Améliorer la continuité et la coordination du parcours de la personne soignée à toutes les étapes de sa prise en charge au sein des unités de soins (hospitalisation complète, hospitalisation de jour, Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) du Centre Hospitalier Sainte-Marie 43,
- Améliorer la continuité et la coordination du parcours de la personne soignée à toutes les étapes de sa prise en charge :
  - \* entre les structures sanitaires et les structures médicosociales du CH Sainte-Marie 43
  - \* entre le CH Sainte-Marie 43 et les différents partenaires extérieurs

Les directives sanitaires nationales privilégiant le suivi des patients en extrahospitalier, le vieillissement de la population et le recul de l'âge d'entrée en établissement médico-social sont des axes incontournables autour desquels les pratiques professionnelles soignantes doivent évoluer et s'adapter. La continuité de la prise en charge, entre l'intra-extra et l'extra-intra, doit fédérer l'ensemble des acteurs professionnels de la prise en charge du patient.

## 3/ Etre à l'écoute de l'évolution des besoins et attentes de l'utilisateur

- Promouvoir le respect des droits,
- Garantir l'intégrité et la dignité des personnes,
- Elaborer et développer une politique d'accueil.

Ces enjeux sont le « cœur de métier » de l'activité soignante centrée sur le respect de la personne, son écoute et l'identification de ses besoins bio-psycho-sociaux afin de lui donner l'assurance d'une prise en charge adaptée et individualisée. De plus, en psychiatrie, ces enjeux sont d'autant plus importants que, de par sa pathologie et son parcours de vie chaotique, le patient a une image dévalorisante de lui-même et que l'objectif principal de sa prise en charge est de lui redonner confiance en lui-même et dans les autres, à travers le respect de la personne, de sa dignité et de son intimité, le respect de ses droits, l'écoute,...

## 4/ Développer le professionnalisme et améliorer l'efficacité des réponses

- Déployer l'organisation des soins et les interventions autour de 3 principes : individualisation, cohérence, évaluation,
- Apporter une réponse plurielle coordonnée et de qualité.

Le développement des sciences médicales, le développement de la culture Gestion des Risques et Qualité dans le milieu sanitaire, l'information médiatique grandissante des populations sur les différentes pathologies et les progrès médicaux, le consumérisme médical, phénomène sociétal actuel et la justiciarisation croissante de la discipline médicale imposent aux professionnels de réactualiser constamment leurs connaissances professionnelles et d'évaluer et réajuster leurs pratiques professionnelles afin de garantir l'individualisation, la qualité et la sécurité de la prise en charge.

## 5/ Développer une culture professionnelle fédératrice

- Développer les compétences et favoriser l'émergence des expertises,
- Améliorer la cohérence des pratiques et favoriser le travail en collaboration.

La prise en charge en psychiatrie est la subtile combinaison des soins simultanément somatiques, psychiques généraux et de soins psychiatriques spécifiques ayant comme support une multitude de médiateurs.

La volonté d'offrir une prise en charge globale et personnalisée induit le développement d'expertises diverses et complémentaires et la nécessité absolue de l'articulation et la cohérence des différents acteurs professionnels autour de cette prise en charge. D'autre part, cette prise en charge, très souvent basée sur la ré acquisition de limites perdues et sur la réinsertion familiale et sociale dans les meilleures conditions, nécessite comme garantie de succès, une cohérence et une coordination de tous les acteurs de santé.

## 6/ Privilégier l'écoute, l'accompagnement, la reconnaissance et le respect des étudiants, des Responsables d'Unité et de l'ensemble des professionnels

- Développer une politique d'accueil des étudiants,
- Développer une politique d'encadrement à l'attention des Responsables d'Unité pour garantir le respect des professionnels,
- Reconnaître et valoriser les professionnels dans leur activité soignante.

Les étudiants d'un jour sont pour un établissement les professionnels de demain. Les 3 enjeux précités ont pour objectif de contrebalancer les conséquences de la démographie soignante, en fidélisant les professionnels dans un établissement et ainsi garantir des soins d'une plus grande qualité à l'usager.